

03 oct 2024 -13:38

Les nouveaux flexi-secteurs démarrent lentement (comme on pouvait s'y attendre)

Les secteurs éligibles au flexi-travail depuis le début de l'année 2024 embauchent encore peu de flexi-travailleurs. C'est ce que révèlent les chiffres de l'Office national de sécurité sociale (ONSS) pour le premier trimestre 2024. Pourtant, le système continue à se développer fortement dans d'autres secteurs. Les plus de 65 ans, entre autres, sont de plus en plus nombreux à recourir au flexi-travail.

Le nouveau venu le plus performant : le secteur du transport

Au début de l'année 2024, le gouvernement fédéral a étendu le système des flexi-jobs à de nouveaux secteurs, à savoir les garages, les auto-écoles, le transport et la logistique (les autocars, le déménagement), l'organisation d'événements, les pompes funèbres, l'agriculture et l'horticulture, la gestion de bâtiments.

Les chiffres de l'ONSS montrent que ces secteurs découvrent le système avec prudence. Actuellement, c'est dans le secteur du transport et de la logistique que les flexi-jobs sont les mieux implantés, avec 1.423 flexi-jobs. Mais la situation évolue plus lentement dans les autres nouveaux secteurs.

Pour autant, cela ne signifie pas grand-chose quant à l'avenir des flexi-jobs dans ces nouveaux secteurs, déclare Jasper Hubeau, directeur général du service financier et statistique de l'ONSS. « Les secteurs de l'horeca et du commerce ont également connu un démarrage lent à l'époque, mais aujourd'hui le flexi-travail s'y est fortement développé. »

L'horeca et le commerce poursuivent leur croissance

Le flexi-travail continue à progresser régulièrement dans ces deux secteurs. S'agissant de l'horeca, le nombre de flexi-jobs a augmenté de 8,6% au premier trimestre par rapport à la même période de l'année précédente ; en équivalent temps plein (ETP), l'augmentation a même atteint 12%. En ce qui concerne le commerce (soit les supermarchés et les autres magasins), le nombre de flexi-jobs a augmenté de 27,5% et le nombre d'ETP de 32,1%.

Le flexi-travailleur moyen est jeune, féminin et flamand

L'ONSS suit l'évolution des flexi-jobs depuis son lancement en 2016. Cela signifie que nous disposons désormais d'une vision plus que fiable de l'identité des personnes qui y ont recours.

« Pour résumer, on peut dire que le flexi-travailleur moyen est une femme, plutôt jeune et flamande », explique Jasper Hubeau. "Néanmoins, il existe un certain nombre de nouvelles tendances qui modifient

quelque peu ce tableau. Par exemple, les premiers chiffres montrent que les nouveaux secteurs emploient principalement des hommes et des retraités ».

Ainsi, si les femmes sont plus nombreuses (54%) à flexi-travailler, la conversion en ETP fait apparaître une prépondérance d'hommes (51%). En d'autres termes, les hommes consacrent plus d'heures à leur flexi-job.

Les flexi-jobs semblent particulièrement populaires parmi les travailleurs relativement jeunes (25-39 ans). Néanmoins, il faut noter une augmentation du nombre des plus de 65 ans. Entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024, le nombre de retraités a augmenté de 54%.

D'ailleurs, des différences importantes sont également perceptibles au sein des régions flamande et wallonne. Les flexi-jobs sont particulièrement populaires dans les arrondissements des grandes villes. En Flandre, par exemple, l'arrondissement d'Anvers remporte la palme avec un total de 15.483 flexi-travailleurs, soit 2.703,5 ETP. L'arrondissement de Gand occupe la deuxième place avec 9.371 flexi-travailleurs (soit 1.553,3 ETP). En Wallonie, Liège arrive en tête avec 2.663 flexi-travailleurs (soit 472,9 ETP).

« Ces chiffres indiquent que le flexi-travail est avant tout un phénomène urbain surtout populaire en Flandre », conclut Jasper Hubeau.

Pour de plus amples informations

Vous trouverez une interprétation plus poussée et les chiffres détaillés sur le site internet de l'ONSS : <https://www.onss.be/stats/flexijobs>

Office national de sécurité sociale
Place Victor Horta 11
1060 Bruxelles
Belgique
02 509 31 11
<http://www.rsz.fgov.be/fr>

Kris Wils
Contact presse
02 509 36 24
press@rsz.fgov.be